

Du côté de la mairie. Assurer le remplacement doit être une priorité

LA DÉPÊCHE DU PAYS DE BRAY | mercredi 31 janvier 2018

383 mots

Le maire et le premier adjoint de Serqueux soutiennent l'action des parents d'élèves. Le maire a également pris contact avec l'inspectrice de la circonscription de Neufchâtel-en-Bray. **« Un remplaçant est venu, mais lui aussi est tombé malade... Comme aux parents d'élèves, l'inspectrice nous a fait savoir qu'elle n'avait pas assez de remplaçants. Pour une absence de 8 ou 15 jours, nous pouvons comprendre qu'il n'y ait pas de remplacement. Les enfants sont ventilés dans les autres classes. Mais maintenant, il est certain que le professeur des écoles en charge de la grande section de maternelle et de CP ne reviendra pas avant plusieurs mois. Il me semble qu'assurer le remplacement des professeurs absents sur une longue durée est une priorité »**, explique Jean-Claude Dumouchel.

« Sans compter que cela pose des problèmes de sécurité. Les classes se retrouvent surchargées avec 30 élèves de différents niveaux», ajoute Thomas Hermand. La municipalité estime qu'il est de son devoir d'envoyer un courrier au ministère de l'Éducation nationale. Le maire et l'adjoint comptent aussi interpellier à ce sujet le député de la 6^e circonscription Sébastien Jumel et la sénatrice de Seine-Maritime Catherine Morin-Desailly.

« Il y a aussi des retombées sur l'organisation de la cantine. Pour soulager les maîtresses, les parents gardent leurs enfants le plus souvent possible. D'un jour sur l'autre, il n'est pas possible de connaître le nombre de repas à préparer », notent les élus.

Lors de se voeux à Neufchâtel, jeudi 25 janvier, le député de la 6^e circonscription, Sébastien Jumel, a lui-même évoqué le problème : **« Je dois rencontrer le nouveau recteur. Je lui redirai que les postes de professeurs non pourvus pendant des semaines comme cela s'est produit à Forges récemment, et cela se produit ailleurs malheureusement, ce n'est pas acceptable »**. Et d'ajouter : **« Le contrat doit être le même pour tous, à la ville comme dans les territoires ruraux »**.

M-G D